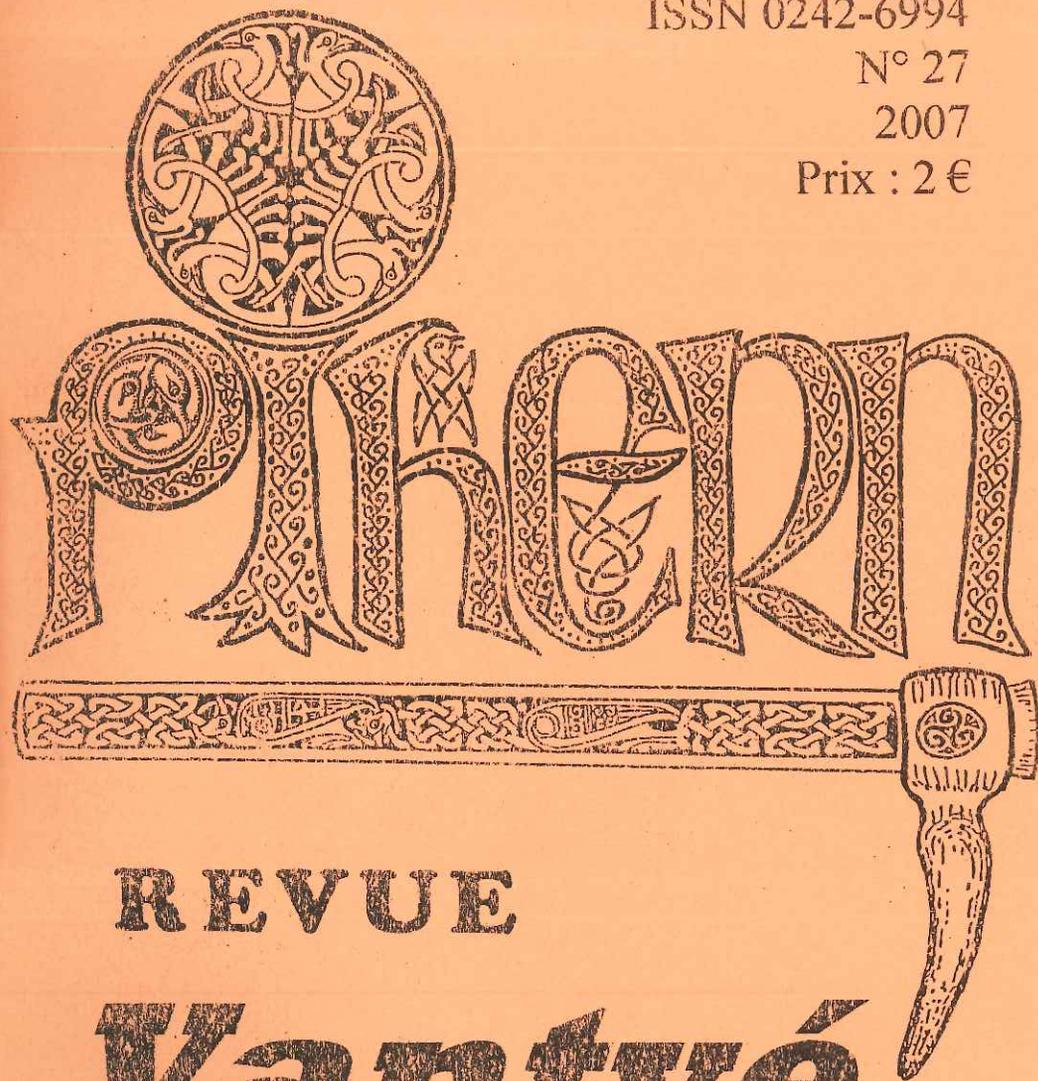


ISSN 0242-6994

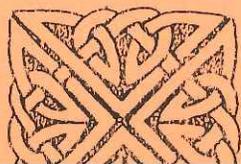
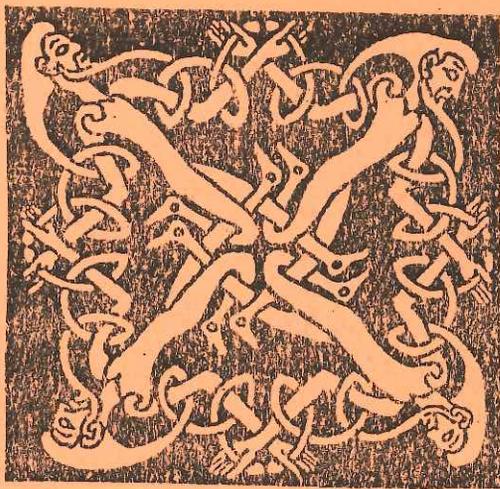
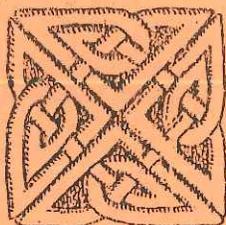
N° 27

2007

Prix : 2 €



**Vantyé**



## Graphie Vantyé du Préchë Mitaw

Quelques précisions par rapport au français

« à » : est un "a" ouvert ; « â » : est un "a" fermé ; « ô » : est un "o" fermé.

« an » & « on » : se prononce comme en français

« en » : se prononce comme tout ce qui en français s'écrit : "in, ain, ein, un".

« enw » : se prononce comme si en français c'était écrit "ainhou" mais prononcé en une seule syllabe, ex : "grenw" (grand), "Jenw" (Jean).

« aa », « oo », « ee » : se prononce comme "an", "on", "ain" en français. On écrit ainsi quand ces sons nasalisés sont suivis d'un M ou N se prononçant. Ex : "Jaan" (Jeanne) "boon" (bonne) "peen" (peine) "jeemëy" (jamais). On peut aussi écrire "chmeez" (chemise) au lieu de "chmenz", ou "preez" (prise) au lieu de "prenz" car par endroits « ee » peut se prononcer comme le "ee" anglais, c'est à dire "i".

« ë » : se prononce comme "eu" dans "fleur", "saveur".

« kh », « gh », « nh » : le "h" qui suit "k", "g", "n", signifie que chacune de ces consonnes est palatalisée, c'est à dire qu'on les prononce en rapprochant la langue du palais. Le français ne palatalise que le "n" et l'écrit "gn", ex : "gagner". On peut conserver "gn" pour écrire le "n" palatalisé afin de ne pas trop dérouter le lecteur, mais il vaut mieux utiliser un système identique pour les trois consonnes concernées "k", "g", "n". Dans les textes mitaw de ce numéro on trouvera écrit "mâreegn" (marraine, "femme mariée"), "reegn" (reins).

« g » & « s » : ces deux consonnes sont toujours dures, comme dans "gain" et "sain". Pour la prononciation douce il y a « j » et « z ».

« ây », « ày », « ëy », « eey », « üy », « ouy », « iy » : dans tous ces cas "y" est une consonne, ce n'est jamais la voyelle "i".

« w » : usage du "w", pour remplacer le "oi" français nous écrivons « wa », ex : "wazë" (oiseau), pour le "aou" nous écrivons "aw", ex : "myaw" (miaou).

Les lettres L, T, R sont doublées surtout en fin de mot quand ils suivent des "e", "o", "a" ouverts, ex : "yell" (elle), "Marsell" (Marcel), "myett" (miette), "kârott" (carotte), "sott" (coquette), "pall" (pelle), "err" (air), "ferr" (fer); le N est doublé dans "lapinn" (lapine), "épinn" (épine), "farinn" (farine), etc...

Les lettres « x » & « q » ne sont pas utilisées.

# PITTORN

## la VOIX du PAYS MITAW

REVUE TRILINGUE DE L'ASSOCIATION VANTYÉ

64 ROUTE DE DERVAL 44290 GUÉMÉNÉ-PENFAO

### SOMMAIRE □ TAOLENN

- Page 2 La Khenzeen  
avec Ujeen Cogrel (texte en mitaw)
- Page 3 Lë Maryàyj d'arjan  
avec Ujeen Cogrel (texte en mitaw)
- Page 5 La "Brétinai" en St Herblain  
avec Yann Mikael
- Page 10 Les Noms de famille bretons  
avec Donwal Gwenvenez
- Page 15 Orvault en Guéméné-Penfao  
au Cartulaire de Redon, D.Gwenvenez
- Page 18 La "Feuillée" et les enclaves romanes  
avec Yann Mikael.
- Page 20 Ces toponymes qui sont des  
"anthroponymes", Yann Mikael
- Page 24 Truez ouzh ar Meleganezed  
gant Yann Mikael (texte en breton)

Responsable de la Publication : Jean-Marie MICHEL Périodicité annuelle

Prix du numéro : 2 € - Abonnement pour 2 numéros : 5,50 €

Dépôt légal : 2<sup>ème</sup> trimestre 2007 - N° ISSN 0242-6994 - Numéro 27

Imprimé par la revue - On peut régler en timbres à 0,54 € (lettre 20gr)

Règlement à : Yann MIKAEL 12 straed René Giraud 44130 BLAEN

## La Khenzeen

Ernès tē li en bon gâ, mé sa tē en bēvou ! Avèk tou sa, sa tē en harikotyè, en pènèlyè ! La bouhalri li fèzè pou, i s'andormè d'su. I dizè:

- Lè trāvây sa m'lâs, é lé syen ki l'on envantè i n'on k'à l'fèr ! Ô sa maryëy par kont, i n's'andormè pwen, i liz avè fè fèr een douzeen dè kënyaw ; doomâjy pour yeu kè lé alokâsyon feemilyal n'avé pwen kor étè envantëy, s'arè mi en pti pu d'beur su lou beurëy.

Pour soon âj i n'avè pu ghér dè chfeu su la tèt, mé denw èl kreu dla men sa tē een twézon ! Sa l'anpozè dè trovè khèk bëzoogn à fèr. Mé la syè dla bârik, i lâ trovè souvan. Sa tē chēben pour li fèr èrtrovè l'moral ou ben s'konsoilè !

Sa koomenwsè à ben fèr, tou lé jour su l'meem bor, sa foom li chenwti lé liteeni dè Sent-Groogn dé grenwdz okâzyon ! Sa tē à l'antrëy du Kareem, ell l'anmni dè fors ché l'khurè d'Ghémné, senk khiloomèt à pyè, sa n'alè pâ l'tuè !

- Tu n'fè ren, tu peu ben marchè, sa va t'désawlé, é j'vâ tē halè denw lè konfësyoonal veu ou n'veu pâ !

Sa boon foom sè portè ben yell, é tērjou è tē ben charpantëy, ben myeu k'Ernès khi tē li denw èl janr putou rakwè. Dèvenw èl khurè ell èrdi s'k'ell avè su l'rench :

- Mon boonom, n'y'a pu môyen, il é saw tou lé jou, i n'vâ meem pâ la màytyè d'sa mizér, é si j'doon du pen sèk à mé kënyaw sa n'èl dérenwj pâ een myèt, li i bây à nè pu s'èrkoonét, ôh i n'é pwen kouteu d'nouritur ; en bon poursè ki bây ben, n'a pâ bëzwen d'menwjè toupyen !

Aprëy tout lé préchri dè sa boon foom, lè Ernès sè fi sèrmoonè dè mod par lè khurè ! Ernès n'an vlè pu k'i n'avè kor, mé à fors dè huchè lè khurè pèrdè l'subyè, falè konklur é préchè d'pénitenws :

- Èrgrèt-tu tou s'kè t'â fè ? Ernès tē pu d'à màytyè ébobé é pour avây la pè i répondi :

- Ben vé, j'èrgrèt Monsyeu l'khurè !

- Bon kë di l'konfësou, j'vâ t'doonè l'absolusyon, mé tu dirâ douz pâtèr é douz avè koom pénitenws.

Ernès koomenwsè li à èrprand lè dsu, é à maytyè makiyon i s'èrbiki :

- Fawdra an rabat, y'aan a ben d'tro ! Lè khurè an rèsti la goul à la grenwd-hou.

- Bon, k'i di, j'anlèv tou mé tu rëstra khenz jou senw bây een myett dè sit ou ben d'ven, kë dè l'yaw, sa sra s'é vrây, een ben mëyour pénitenws ! Ernès nè di ren, mé à par li, i sonji k'il avè pèrdu een boon okâzyon dè froomè sa goul.

Ernès rantri ché li ô sa mareegn senw dir en sèl mô, s'é vrây kë n'y'avè pu ren à préchè ! Il ali denw èl sèlyè é anlvi la syè dla bârik dè sit é anvali een grenwd bolëy d'yaw ! Sa tē pya, mé falè ben s'i fèr...

Een boon sèmeen avenw Pâk, lè khurè èrtrovi Ernès ki èrvënë du bour dè Ghémné é s'an rtournè ché li, ensandyè l'oom, saw à n'pu pouvây mett en pyè dvenw l'awt ! L'oom d'èyiz dèven tou rouj :

- S'é kây sa Ernès ? kây tu fè dè té boon rézolusyon ? T'avé proomi dè n'bây kë dè l'yaw, é ren kë dè l'yaw ! É atsây j'tè vây saw koom een trëy prêt à fèr !

- Monsyeu l'Khurè jè sè saw, sa s'é vrây, mé j'n'avé proomi kë pour khenz jou, é ànè, si j'è ben kontè, s'é l'sèzyeen...

*Ma mère m'avait raconté cette histoire il y a longtemps, elle m'est revenue à la mémoire en 1972.*

**Ujeen COGREL**

---

## Lè Maryâyj d'Arjan

Jëlyeen Amosè vlè yell maryè sa fiy Swéz. Pâ fasil à fèr, tou l'mond lè savè ben, Jëlyeen lâz avè déjà ankhuzëy à twa d'sé vâyzen sèlibatèr, mé deem bërnik, i n'an vlit pwen. Yen li répondi k'i fèzè ben sa soup tou sèl ; lè deuzyeem liz avè di k'il èmè myeu achtè een vach dè pu, lè twâzyeem fu li pu frenw : la fiy n'tè pâ bèl asè !

Faw dir ousi, sé vrà, kē la Swéz nē tē pâ bell non pu ! Étenw tout pēiti è s'tē kāsēy ēl nēy su l'bor d'en barkhè à abērvé lé poursyaw. È tē roukhinn, kwéfey koom en hērison ki sor d'een talēy ēd jenwnây. Son dfen pēr avē li di an la vāyēnw tout frēch nēsenwt : « A tou pây boon bēt mé l'rouj é l'mét ! » A diz-wit enw è tē chēt du snâ, è s'tē à màytyē dékorwâyēy lé reegn. Dēpēy ès kou-là ell avē pren een err penwchē du koutē gawch. An pu ell avē lé pyē d'travé, just dē mod pour abat lē sren l'maten, é fawchē lé chenwpignon ô mwé d'oktob. Mawgēr tou sa è tē kenwt meem sēl érityér, 50 journaw dē tér ô soulây sa n'tē pâ ren ! S'arē étē en bon parti si n'v'avē pâ yu léz akoutē.

Falē fér khēk chouz, la mēr Jélyeen s'an fu don trouvē lē gard-chenwpèt Marsell Haméon :

- S'é pour fér een publikâsyon, konben sa va-ti m'koutē ?

- Ven frenw déjà, é pi faw chwézi : een chopinn ché Jarno ou ben twa bolēy ēd sit ché la mēr Naell, justēman an s'mooman il ét à ma goul, ni tro dou ni tro khē !

S'é koom sa kē l'dimenwch d'aprēy Marsell anonsi li, à la sorti dla grenw-més, kē la mēr Jélyeen Amosē avē yell pērdū een sakheenēy dē Lwi d'or, pour pu d'en milyon, é k'i té yeu, lé lwi, la dot de sa fiy Swez ! Denw l'asanbyēy n'y'avē yu dé hô ! é dé hâ !

- Fi d'garn kē z'di Batis Pérây, la mareegn dē ét rich, sa m'arenwjré ben mày ! Mé deem, vat-ell értrouvē la sakheenēy ?

Khenz jour aprēy Marsell lē gard-chenwpèt érkoomenwsi à préché dla mēr Jélyeen pour dir kē n'falē pu s'trakasē pour yell, sa sakheenēv dē pyēs avē étēy értrouvē, dēryér lé sak dē son, kē l'moonyē liz avē amnē.

Batis Pérây ès di li : « É ben n'y'a pu k'à y'alē ! ». I tē li dla Tardivlà, il avē pu d'karenwt enw, i tē asē grenw mé mēg koom en kouvèrk dē katéchis. I tē l'rakwè d'een gorwēy dē nēf garsây ; sé frér é sē nē liz avē ghér lésē dla pyas à l'awj, i tē réstē akheenē. Il avē l'nēy ēd travé é léz orây aan ell dē papiyon. An pu dsa, su lé lenwd dē Krenwèt èyou k'la tér é pyeen dē mot, denw en saw i tē pasē sou

l'roulo. Il an tē èrsorti avēk een épawl pu hawt kē l'awt, sa liz avē doonē een err penwchē du koutē drē.

Batis s'an fu don vér la Swéz, pu mal kē ben sa marchi. La mēr Jélyeen sonji yell kē s'kou-là n'y'arē yu een oom à la mézon pour touchē lé beu é tirē l'fumyē denw ēl tày ! Batis s'dizē li : « A mày lé pyēs d'or, sa m'konsolra d'avây à bijē la Swéz.

Kenw ēl maryàj fu fē à Ghémnē, n'y'avē du mond à rgardē, é j'mē rapèl kē mon pēr dizē li à khi vlē l'antand : « Sont-i mal aparâyē fi d'garn ; y'aan a yen khi penwch à gawch é l'awt à drēt, i n'sē foulron pwen su l'timon an tirenw su l'tenbrē ! »

Batis s'enstali ché sa maryēy la Swéz, mé ô bou d'si mwé, i n'avē pwen kor vu l'bou du nēy d'en sēl pēti lwi, pourtenw la sakeenēy avē been étēy értrouvē ! En maten tout an bēvenw son kafé, i di à sa bell-mér :

- La mēr Jélyeen, nē sonjé vou pâ k'on pourē avây een vach ou deu d'pu ? N'y'a pyen d'trēf èst enwnēy, i pous ben ma fây, dé lizèt, é kor dé chou, n'y'a d'kây lé nourir !

- Vantyé ben k't'à ràyzon Batis, mé â-tu tày dé sou pour léz achtē, paskē mày j'n'aan ē ras !

- Mé, k'i di Batis, la sakheenēy dē pyēs, i parē kē n'y'aan avē pour en milyon, vou lâz avē been értrouvēy ?

- Vé vé ! S'é ben vrà, y'aan avē ben en milyon, mé sa tē pour achtē een oom à ma fiy, mé i n'an rést pu pour achtē een vach, pa meem en bodē dē twa smeen !

*Raconté à la Coupe de la Joie en 1953 ou 1954*

**Ujeen COGREL**

---

## **La "Brétinai" en St Herblain**

Fin janvier 2007, je tournais en rond dans la campagne de St Herblain - qui ne sera bientôt plus une campagne puisque qu'on n'arrête pas d'y construire de nouveaux immeubles - pour trouver une rue qui ne figurait pas sur le plan de la commune en ma possession, celui du calendrier de la Poste,

c'était pourtant celui de 2007. Il faudra bien qu'ils se décident à les mettre à jour ces fameux plans, car là où je trouvais enfin cette fantomatique rue "Virginia Woolf", il n'y avait sur le plan qu'un bel espace tout vert entre deux grands boulevards, autrement dit : des champs, des prairies...

A décharge pour cette administration qu'est la Poste, figurait quant même sur ce plan, au Sud du 2<sup>ème</sup> boulevard, tout un quartier résidentiel, avec des maisons individuelles aux toits d'ardoises, qui n'auraient pas dépareillé à Quimper, et là tout un groupe de rues portait des noms d'écrivains, comme c'est la mode pour les cités "dortoirs".

Virginia Woolf, étant écrivain - de langue anglaise - je me suis dit : sa rue doit se trouver par là, mais j'eus beau tourner et virer dans ces rues où je ne vis pas même un chat à 10h30 du matin, pas plus que de "loup", celui de Virginia (woolf = loup). C'est alors que je trouvai quant même un préposé à la distribution du courrier, autrement dit un facteur, qui faisait sa tournée. J'arrêtai ma voiture, et muni de mon calendrier ouvert à la page où se trouvait le plan en question, je lui demandai où se trouvait donc cette fameuse rue Virginia Woolf, parmi toutes ces voies avec pourtant des noms d'écrivains, et là surprise, il me dit : ici il n'y a que des rues avec des noms d'écrivains "homme" ; il y a un autre quartier, il est vrai, plus récent, avec aussi des noms d'écrivains pour chaque rue, mais que des noms de "femme" cette fois-ci - tiens, pourquoi cette ségrégation ? -, et c'est là que vous trouverez la rue Virginia Woolf, et l'endroit qu'il m'indiqua, c'était dans le bel espace vert figurant sur le plan.

C'est alors que je pensai à la réflexion que n'aurait pas manqué de me faire Eliaza, ma défunte épouse - Dieu ait son âme - si elle avait été avec moi : « Si tu avais mis tes lunettes tu aurais vu qu'il n'y avait pas de rue Virginia Woolf dans ce quartier là, donc qu'il fallait chercher ailleurs !

Bien raisonné, mais j'avais justement rendez-vous chez un ophtalmologue pour changer mes lunettes. En fin de compte je finis quant même par le trouver cet oculiste, mais avec, au moins, un bon quart d'heure de retard sur l'heure prévue du rendez-vous. Toutefois, comme ces spécialistes ont toujours du retard dans leurs consultations, même à 10h30 du matin, j'attendis encore bien dix minutes avant d'être appelé par mon praticien, comme quoi, un désagrément peut parfois se transformer en avantage.

Excusez-moi pour cette longue digression, mais c'était pour vous dire qu'en tournant en rond dans St Herblain, pour trouver cette sapré rue

Virginia Woolf, je passai à plusieurs fois devant un même panneau indiquant un lieu-dit appelé la Brétinais, ce qui me fit comprendre, par ailleurs que j'étais bien en train de tourner en rond.

Pourquoi avais-je remarqué ce nom "Brétinais" plus qu'un autre, car il y avait un autre nom en dessous, indiquant un autre lieu, mais celui-là je ne l'ai pas mémorisé. La raison est la suivante : je venais de m'apercevoir que ce nom "Brétinais" pouvait avoir une signification bien précise, du même genre que "Brétonnière" étudié dans Pihern n° 26.

Une première solution, toute simple, pour expliquer ce toponyme, serait de dire qu'un premier occupant du lieu, nommé "Brétin" était à l'origine du toponyme ; en rajoutant le suffixe "-ais" au nom "Brétin" nous aurions eu la "Brétinais", autrement dit la ferme, le hameau de la famille "Brétin". Le nom de famille "Brétin" existe en Loire Atlantique, et il peut lui-même être issu d'un nom toponymique en rapport avec les Bretons, puisque deux hameaux au moins portent ce nom dans le département 44 : Le Brétin en Plessé et Le Brétin en Donges. La solution, toutefois, peut ne pas être aussi simple.

"Brétinais", qui est un lieu-dit de campagne, peut très bien venir d'un ancien "Britinacum" ou "Britiniacum" (lieu de cantonnement de soldats bretons de l'armée romaine ou lieu où ils se fixèrent définitivement après, avec famille, sans retourner dans l'île). Comme je l'ai écrit dans Pihern n° 26, à propos du toponyme "Brétonnière", beaucoup de lieux ont été nommés ainsi, en latin, par les autorités romaines car là étaient stationnées des légions composées de Bretons venus de l'île de Bretagne [la Grande Bretagne], et ces toponymes ont ensuite évolué en fonction de leur environnement linguistique. Pour la "Brétinais" le nom latin d'origine devait plutôt être "Britinacum" que "Britiniacum" car le "n" ne s'est pas palatalisé en "gn". Par contre "Brétigné" dans la commune du Pallet (44) devait lui être à l'origine "Britiniacum" car la finale -niacum a évolué en -gné.

En fin de compte, la Loire Atlantique, pour un département dont on ne veut pas qu'il soit breton, fut vraiment très fréquenté par les Bretons, et en premier lieu par les légions bretonnes de l'armée romaine, mais qui par la suite devaient ouvrir la voie à d'autres. Par exemple en 468, l'Empereur Anthénius demande l'aide des Bretons contre les Wisigoths. Riothamus<sup>1</sup>,

<sup>1</sup> Riothamus : pour Léon Fleuriot "Riothamus" ne serait qu'un titre signifiant "roi suprême" ; il écrit à la page 173 de son livre "Les origines de la Bretagne", Editions Payot,

Roi des Bretons, débarque avec 12.000 hommes et rejoint les Bretons déjà établis en Gaule, au Nord de la Loire, "*Britannos supra ligerim sitos*" comme l'écrivait Sidoine Apollinaire en 469.

A propos de cette installation de Bretons au Nord de la Loire on s'aperçoit que ces toponymes qui contiennent leur nom en Loire Atlantique sont presque tous au Nord de la Loire, excepté ce "*Brétigné*" au Pallet et le "*Brizais*" en St Michel-Chef-Chef, où l'on remarque l'évolution "*t > z*" de la langue bretonne, mais ce dernier toponyme se trouve dans le littoral du Pays de Retz où on trouve d'autres toponymes bretons, donc une zone où on peut supposer que le breton a été parlé suffisamment longtemps pour permettre cette évolution de "*Brittiacum*" en "*Brizais*"

Au Nord de la Loire les toponymes du type "*Bretonnière*" se retrouvent presque tous au-delà de la limite d'extension de la langue bretonne vers l'Est ou proche de la limite comme les "*Bretonnière*" de la Grignonais, de Derval, Vigneux de Bretagne et St Etienne de Montluc où le breton fut parlé suffisamment longtemps pour maintenir en *-ac* les suffixes toponymique *-acum*, par contre les "*Bretonnière*" de Sautron, Casson, St Mars-la-Jaille sont en dehors du domaine d'extension de la langue bretonne. Passé la Loire, on ne retrouve aucune "*Bretonnière*" sur la rive Sud, du moins je n'en ai pas trouvé avec les cartes à ma disposition.

Curieusement, on trouve sur la rivière Erdre un lieu-dit appelé "*Port-Breton*", sur la commune de Carquefou. Peut-on imaginer que ce soit un endroit où auraient débarqué les hommes de *Riothamus* en 468, après que leur bateaux aient remonté la Loire puis l'Erdre qui est navigable jusqu'à Sucé ? On peut le supposer : *Carquefou* est un toponyme de formation bretonne : *Kaer* ("forteresse" puis "ville") + *Kefou*<sup>2</sup> (anthroponyme) ; sur l'autre rive en la Chapelle-sur-Erdre nous trouvons "*Cotalard*" qui s'explique par "*Coat*" (bois) + *Alar*" (nom de personne) ou "*alarc'h*"

1982 : *En Gaule, où le gaulois ne survivait que dans les campagnes, Riothamus « roi suprême » était compris comme un nom usuel par les citoyens et les dignitaires gallo-romains qui devaient entendre les Bretons désigner leur chef par ce surnom. Son vrai nom était "Ambrosius Aurelianus", de cette lignée princière descend le grand saint breton St Pol Aurélien, premier évêque du Léon qui a fondé St Pol de Léon (29).*

<sup>2</sup> *Kefou* : évolution de *Caffo* ; un St *Caffo* est connu comme disciple de St Kebl. Au Pays de Galles, *Llangaffo* est dans l'île de Môn (Anglesey), à 22km de Penmôn. Voir *L'origine géographique des Bretons armoricains*, A.J. Raude, p. 78, Editions Dalc'homp-Soñj 1996.

("cygne", nous sommes au bord de la rivière) ; un peu plus au Nord de *Port-Breton*, sur l'autre rive, le ruisseau de *Hocmard* se jette dans l'Erdre, servant de limite entre La Chapelle et Sucé. "*Hocmard*" est un nom guerrier vieux-breton, évolution de "*Haelcomarc'h*<sup>3</sup>", de "*Hael*" (noble, généreux) + "*Comarc'h*" (salutation).

Les "*Brissais*" de Pontchâteau, "*Brissais*" de Fay de Bretagne, "*Brizais*" de Campbon, sont dans la zone d'extension de la langue bretonne, donc c'est normal que ces anciens "*Brittiacum*" aient évolué ainsi, la forme avec "*ss*" intervocalique représente le "*th*" dur de la 1<sup>ère</sup> évolution intermédiaire "*Brithiac*", et la forme avec "*z*" le "*th*" doux de la 2<sup>ème</sup> évolution proche du breton actuel, généralement écrit "*zh*". Le "*Brisset*" en Issé paraît être au delà de la limite du breton mais on y trouve aussi des toponymes bretons comme "*Coëtreux*", "*Brélais*", "*Bois-Glain*" et on est proche de "*Treffieux*", fondation bretonne, où on trouve notamment "*Cavalan*", évolution de "*Catwallon*" (ancien nom guerrier) et "*Les Froux*" proche du Don, pour "*Lezfroud*" (la cour du torrent).

Certains toponymes peuvent nous donner des renseignements intéressants si on les compare avec d'autres toponymes à l'évolution bien connue. Je pense par exemple à "*Briec*" en Cornouaille. "*Briec*" est vraisemblablement un ancien "*Brittiacum*" car au cours 11<sup>ème</sup> siècle il fut écrit "*Brithiac*" et "*Brisiac*", puis au 13<sup>ème</sup> "*Briziac*" et "*Brithiac*", puis "*Brisac*" en 1630, "*Briziec*" en 1675, et enfin "*Briec*" en 1731. La chute du "*z*" intervocalique est dû à la prononciation du breton en Cornouaille, mais le breton vannetais fait un peu la même chose sauf qu'en écriture le "*z*" est remplacé par un "*h*", ainsi "*Briec*" aurait pu être écrit "*Brihiec*" que cela n'aurait rien changé à la prononciation actuelle. J'écris tout ceci pour en venir aux deux toponymes que sont "*Briac*" en Crossac et "*Bréac*" en N.D. des Landes. Ceux-ci pourrait bien n'avoir rien à voir avec "*bré*" (montagne, colline) mais être tout simplement d'anciens "*Brittiacum*" > "*Brithiac*" ayant évolué de la même façon que "*Briec*" en Cornouaille. A ces deux toponymes on peut ajouter "*Lévréac*" en Guéméné-Penfao, qui a simplement le mot "*Lez*" (cour) préfixé devant "*Bréac*" qui lui subit la mutation *B > V* de sa consonne initiale, chose normale en breton.

<sup>3</sup> *Haelcomarc'h* : en Haute-Bretagne ce nom a donné en évoluant les patronymes suivant : *Haugomat*, *Haugommard*, *Haugmard*, *Augmard*, *Hogmard*, *Hocmard*.

Le pendant de "Lévréac" en Guéméné est vraisemblablement "Lévrizac" en N.D. de Grâce qui lui a conservé son "z" intervocalique, sans doute pour la raison que c'est un grand village, dont le nom souvent écrit dans des actes notariés ou autres a été conservé tel quel, alors que "Lévréac" en Guéméné n'est qu'une simple ferme, donc moins souvent écrit.

Erwan Vallerie a écrit un jour que l'étude toponymique était sport national en Bretagne, j'y adhère assez bien, car, quand on vous dénie le fait même de se revendiquer Breton, il faut bien se défendre.

Yann MIKAEL

## Les Noms de Famille Bretons

### Les noms d'origine guerrière

**TUDAL, TUAL, TUAUX, THUAL, THUAULT, THUAUD, THOUAULT** : les différentes versions de ces noms de famille ne sont que des variantes d'un même nom venus d'un nom vieux-breton que l'on trouve au Cartulaire de l'abbaye de Redon sous différentes graphies : *Tudwal*, *Tutwal*, *Tutual*, *Tutgual*, dans une vingtaine de chartes qu'il serait fastueux d'énumérer.

La prolifération de ce nom en Bretagne vient sûrement de la renommée de St Tugdual, évêque de Tréguier, un des sept saints fondateurs de la Bretagne et donc bien connus des pèlerins du Tro-Breizh, ce pèlerinage que chaque Breton devait faire une fois dans sa vie, et que l'on tente de remettre à l'honneur aujourd'hui. La forme "*Tugdual*" est une graphie erronée due à un moine copiste du moyen âge qui a inversé les lettres "dg" au lieu d'écrire "*Tudgual*" il a écrit "*Tugdual*" et ensuite d'autres on recopié l'erreur, mais cela n'a rien changé pour l'évolution du nom quand il a été pris comme nom de famille. "*Tudgwal*" vient d'un nom celtique brittonique on ne peut plus ancien, car selon Yvan Guehenec dans son ouvrage "*Les Celtes et la Parole Sacrée*" ce serait en quelque sorte le nom du grand ancêtre mythique des Bretons de *Letavia* (Armorique), en celtique ancien "*Teutowalos*" (Protecteur-de-la-Communauté). Le mot "*tud*", du celtique "*teuta*" (peuple, tribu) ne désigne plus, en breton moderne, que "*les gens*" et quand en parler mitaw on dit "*mes gens*" pour "*mes parents*" ce n'est que le décalque du breton "*va zud*" (mes gens = mes parents), mais en gaélique d'Irlande et

d'Ecosse son équivalent "*tuath*" signifie toujours "*peuple*". Pour expliquer l'élément "*wal > gwal*" de "*Tudgwal*" l'accord n'est pas unanime entre les étymologistes, certains y voient la signification "*valeureux*" ce qui me paraît douteux, d'autres y voit la signification "*rempart*" à cause, sans doute, du mot "*gwal*" en gallois, signifiant "*mur*" proche de l'anglais "*wall*" (mur) et de l'allemand "*wall*" (rempart), et les mots anglais et allemand on pu être emprunté au celtique ou bien être commun au germanique et au celtique. Par ailleurs la signification "*protecteur*" est proche du sens "*rempart*" car un rempart est là pour protéger, donc je pencherais pour l'explication "*Tudgwal*" = "*protecteur du peuple*". Le patronyme "*Tudoret*" issu de "*TutWoret*" au cartulaire de Redon a sensiblement la même signification, puisque "*woret*" a le sens de "*protection*".

Comme patronyme "*Tudwal*", "*Tudgwal*" a beaucoup évolué ; l'élément "*wal*" se réduit souvent à "*-al*" dans les noms de famille, ce qui a donné la forme "*Tudal*" ; le "*d*" chutant à son tour a donné les formes "*Tual*", "*Thual*" ; le passage de "*al*" à "*ault*", "*aud*" donnant "*Thuault*", "*Thuaud*" est dû à l'influence du parler roman de la partie la plus à l'Est de la Haute-Bretagne, le "*h*" rajouté après le "*T*" est sans valeur. Le prénom "*Tugdual*" est donné comme nom de baptême, mais la forme "*Tudwal*" est préférable car elle redresse l'erreur faite par le moine copiste.

**DENOVAL, DENOUEL, DONVAL, DONAL** : le nom de famille "*Denoual*" étant le patronyme d'une de mes grand-mères maternelles, j'ai toujours voulu en savoir la signification, d'autant plus qu'il y a un "*St Denwal*" au calendrier breton et qu'une commune des Côtes d'Armor porte ce nom : "*Saint Denoual*". Toutefois, l'explication qu'on en donnait habituellement : "*den*" (homme) + "*wal*" (vareux) me paraissait simpliste. Comme dans nombre de patronymes guerriers bretons le 2<sup>ème</sup> élément est sûrement "*wal*" signifiant "*protecteur*", mais le 1<sup>er</sup> élément "*Den*" ne doit pas valoir "*homme*" mais il faut plutôt y voir "*Don*" d'autant plus que St Denoual est cité comme église "*ecclesiam de Sancto Donoalo*" en 1241 au cartulaire de l'abbaye de St Aubin des Bois. Le mot "*don*" en breton signifie "*profond*" et provient du celtique "*dumno*" que l'on retrouve notamment dans le nom d'un chef de la tribu gauloise des Eduens : "*Dumnorix*" que l'on traduit par "*roi du monde*", mais du "*monde d'en bas*" par opposition au

\* Dans "*Dumnorix*" chef gaulois de la tribu des "*Andecaves*" (Anjou) on reconnaît aussi la racine "*dumni*".

"monde d'en haut", celui des dieux, "*albios*"<sup>5</sup>, qu'on retrouve lui dans "*Albiorix*"<sup>6</sup>, autre nom de "*Teutates*" dieu de la mythologie celtique, qui signifierait "*roi du monde d'en haut*". De "*dumno*" (monde d'ici-bas) la filiation vers "*don*" (profond) est compréhensible, d'autant plus qu'en cornique, langue sœur du breton, le mot s'écrit "*down*" où l'on voit l'évolution normale du "*m*" en "*w*", et l'anglais "*down*" (en bas, vers le bas) doit être un emprunt au brittonique. Pour en revenir à "*Denwal-Donwal*", des graphies "*Dumwal*", "*Donoual*" et "*Dumnowallon*" se retrouvent au cartulaire de Redon inclinant à penser que le sens du nom doit être "*protecteur du monde d'en bas*" et que la bonne orthographe pour un prénom devrait être "*Donwal*" et non pas "*Denwal*". Pour la petite histoire, le prénom "*Donald*" courant en Grande Bretagne et en Amérique du Nord est tout simplement une adaptation anglaise de "*Donwal*". La forme "*Donval*" du nom de famille confirme sûrement l'élément "*don*" ; pour l'élément "*wal*" devenu "*val*" cela doit être dû au breton du Léon où les "*w*" sont souvent prononcés "*v*" d'autant plus que c'est dans le Léon que ce nom est le plus répandu. Il existe aussi une forme "*Donal*" où l'élément "*wal*" a été réduit à "*-al*" comme dans "*Tudal*" pour "*Tudwal*". Par ailleurs une forme "*Denouel*" à côté de "*Denoual*" n'a rien d'anormal, c'est à mettre en parallèle avec le mot "*coaf*" (bois) écrit "*coet*" suivant les endroits.

**RIVAL, RIVOAL, RIOUAL, RIVault, RIVAUD, RIVAU** : ces noms de famille en suivi la même évolutions que celle liée au nom "*Tudwal*". La forme classique du nom est "*Riwal*" et est donné comme prénom. "*Riwal*" est composé de "*Ri*" (roi) + "*wal*" (protecteur) donc la signification est "*roi protecteur*". Dans la forme "*Rival*" du patronyme est dû au fait que le "*w*" est prononcé "*v*", cette forme se retrouve surtout en Morbihan et Loire Atlantique; la graphie "*Rivoal*" semble être un compromis entre les prononciations "*Rival*" et "*Riwal*" ; quant à la graphie "*Rioual*" c'est la prononciation "*Riwal*" écrit avec une graphie à la française. La forme "*Rivault*" influencé par les parlers romans se retrouve surtout en Haute-Bretagne et pour preuve de cette évolution une frairie de La Grignonais (44) a pour patron St Riwal dont le nom se retrouve dans le *Moulin-Rivault*, nom d'un des villages de la frairie, et nom de la frairie elle-même.

<sup>5</sup> De "*albios*" dérive le mot breton "*alvez*" (cosmos).

<sup>6</sup> "*Albiorix*" a été donné comme nom à une des lunes de Saturne découverte en 2000.

**RIOULLON, RIOUALEN, RIVOALEN, RIVOALLAN, RIVALLAN, RIVALAIN, RIVALIN, RIALLAND, RIALLAIN, RIALLIN** : Tous ces patronymes dérivent d'un même archétype qui, au Cartulaire de Redon, est "*Riwallon*", où l'on retrouve les 2 mêmes éléments que dans "*Riwal*" + un autre élément "*lon*" (plein, pleinement, complètement) ainsi la signification de "*Riwallon*" serait "*roi pleinement protecteur*"; ce nom fut porté par de nombreux princes des familles royales de Bretagne, dont un fils du roi Salomon. La forme "*Riouallon*" qui conserve l'aspect du vieux-breton se retrouve presque exclusivement dans le Léon, de même que "*Rioualen*"<sup>7</sup>. Les formes "*Rivoallan*" et "*Rivoalen*" sont plus typiques de la Cornouaille et du Trégor ; les formes "*Rivallan*", "*Rivalain*", "*Rivalin*" sont très typiques de la Bretagne Sud (Loire Atlantique, Morbihan). La forme "*Rialland*" où le "*v*" intervocalique a disparu se retrouve surtout en Haute-Bretagne (dept. 35 : 69 occurrences ; dept. 44 : + de 400 ; dept. 56 : 29). Existe aussi la variante "*Riallain*", "*Riallin*", dont le plus grand nombre se retrouve surtout en Morbihan. Parmi tous les noms guerriers de l'ancienne Bretagne je crois bien que "*Riwal*" et "*Riwallon*" sont parmi ceux qui ont laissé le plus de traces.

**GUINEL, GUISEL, GUENEL, GUESNEL, GUENAL, GUENNAL** : ces différentes variantes patronymiques semblent venir du même nom vieux-breton écrit "*Winhael*" au cartulaire de Redon, mais aussi plus tardivement : "*Guinhael*", "*Guenhael*" ; le nom est composé de deux mots : "*Win*" (blanc, pur, heureux) + "*Hael*" (noble, généreux). Aujourd'hui ce nom a été remis au goût du jour et est donné comme nom de baptême sous la forme "*Gwenael*" mais la forme correcte devrait être "*Gwenhael*" car il contient bien le mot "*hael*" (noble) et non pas le mot "*ael*" (ange) comme certains le croient, et les formes écrites des cartulaires sont là pour nous le rappeler. En évoluant comme nom de famille le "*h*" a été perdu, ainsi que le "*a*", pour les formes "*Guinel*", "*Guenel*" ; pour les formes "*Guénel*", "*Guennal*" que l'on retrouve surtout en Finistère, Morbihan et un peu en Loire Atlantique, c'est le "*h*" et le "*e*" qui ont été perdus et le "*a*" conservé. La forme "*Guinel*" que l'on retrouve massivement en Loire Atlantique est une évolution de "*Winhael*" graphie la plus ancienne du vieux-breton, quand on faisait la différence entre "*win*" masculin et "*wen*" féminin, ce que le gallois

<sup>7</sup> Dans "*Rioualen*" l'élément "*len*" se rapproche de "*leun*" ("plein" en breton moderne).

a conservé, mais que le breton a perdu. Le "s" interne des formes "Guisnel" et "Guesnel" semble être un rajout sans signification.

**GUIMARD, GUIVARC'H, GUINVARC'H** : Ces patronymes sont issus d'un même nom vieux-breton qu'on retrouve dans les différents cartulaires sous la graphie "Wiumarch" composé de "wiu" (digne) + "march" (cheval) dont la signification serait : "digne d'avoir un cheval". Ce nom a évolué différemment que l'on soit en Haute ou Basse-Bretagne. La forme "Guimard", la plus proche du vieux-breton - excepté le "d" final non-étymologique -, se retrouve surtout en Morbihan, Loire Atlantique et Ille et Vilaine, le Finistère en étant le moins pourvu. La forme "Guivarc'h" qui se prononce "Gwivarc'h" se retrouve massivement dans le Finistère (469 occurrences à l'annuaire du téléphone). Cette forme a reçu l'évolution de la langue bretonne en faisant muter le mot "march" en "varc'h". La graphie "Guinvarc'h", beaucoup plus rare mais surtout présente en dept. 29 et que certains traduisent à tort par "blanc cheval", doit être une variante de "Guivarc'h" où "in" doit seulement noter une nasalisation du "i" ; en breton moderne on écrirait sûrement "Gwiñvarc'h".

**GUYOMARC'H, GUYOMARD, GUYOMAR, GUIOMAR, GUIOMARD, GUYONVARC'H, GUILLEMARD, GUILMARD** : pour ces patronymes présent dans toute la Bretagne on trouve leur origine commune dans le vieux-breton des cartulaires sous la forme "Wiu-ho-march" ; c'est à peu près la même composition que pour "Guimard" soit "Wiu-march", mais avec en plus "ho" intercalé entre "Wiu" et "march" ce qui modifie la signification en "digne d'avoir un bon cheval" au lieu de seulement "digne d'avoir un cheval". La graphie classique "Guyomarc'h" est majoritaire en Finistère, les graphies "Guyomard" et "Guiomard" sont majoritaires en dept. 22, les graphies "Guyomar", "Guiomar" sont surtout présentes, en décroissant, dans les dept. 29, 22, 56. Les formes "Guillemard" et "Guilmard" ont subi l'influence de l'écriture du français ; en effet si l'on écrivait la prononciation bretonne de "Guyomarc'h" avec la graphie du français on aurait "Guillemard" donc très proche de "Guillemard" ; ces deux graphies "Guillemard" et "Guilmard" se retrouvent surtout en Loire Atlantique.

**Donwal GWENVENEZ**

## "Orvault" en Guéméné-Penfao au Cartulaire de Redon

*Une charte du Cartulaire de Redon, au verso du folio 80, concerne le village d'Orvault en Guéméné-Penfao ; voici, ci-dessous le texte en latin, suivi de sa traduction en français.*

Haec carta indicat atque conservat qualiter venit Hoiarnscoit princeps plebis Avizac in rotono monasterio & dedit sancto Salvatori & Conwoiono abbat & suis monachis villa que vocatur Urswalt, cum omnibus inea manentibus his nominibus omni Worethoiarn, Anaulechan, cum filius, pratis, prascuis cultis atque incultis, aquis, aquarumque de cursibus, cum omnibus apendiciis suis, in sua elemosina pro redemptione anime suae & pro anima Erispoe & pro anima Salomon, in monachia sempiterna sine sensu sine tributo & sine pastu caballi vel canum et sine aliquo maiore vel iudice ut quicquid exinde facere voluerint liberam ac firmissimam in omnibus habeant potestatem. Factum est hoc donatio in rotono monasterio in aeclesia sancti Salvatori die parasceve quod illo anno evenit kalendas aprilis, luna XIII, prima anno dominationem Salomonis in Britannia, Courantgeno episcopus in Venedia. Multis ad stantibus nobiles viris atque hanc donationem firmantibus quorum ista factum nomina Hoiarnscoit. Testis quihanc donationem dedit atque alus firmare rogavit : Hoiarngen, Holwalart, Neboc, dns, Loiesweten, Cofinoc, Catworet, Igebert, Iarnwere, Merchion. Signum : Morgenamunoc.

*Cet écrit notifie et rappelle de quelle manière Hoiarnscoit prince du plou d'Avessac vint au monastère de Redon et donna à Saint Sauveur, à Conwoion abbé et à ses moines la villa appelée Orvault avec tous ses résidants, tous nommés Worethoiarn, Anaulechan, avec fils, prés, pâtures cultivées et incultes, eaux et cours d'eau et avec toutes ses dépendances en aumône pour la rédemption de son âme et pour l'âme d'Erispoe et pour l'âme de Salomon. Pour les moines éternellement, sans cens, sans tribu et sans nourriture des chevaux ou chiens. Au dessus d'elle ni maire ni juge, afin que quiconque de ce lieu ait librement et fermement tout pouvoir d'en faire ce qu'il veut. Cette donation fut faite au monastère de Redon dans l'église Saint Sauveur la veille du Samedi qui cette année arrive aux kalendes d'Avril, lune XIII, première année de la domination de Salomon*

en Bretagne, Courantgen évêque à Vannes. En présence de nombreux hommes nobles qui confirment devant nous cette donation laquelle est faite au nom d'Hoiarnscoit. Les témoins à qui est demandé de la confirmer : Hoiarnngen, Holwalart, Neboc, Hoiarncomhal, Loieswetan, Cofinoc, Catworet, Igebert, Iarnwere. Signé : Morgemmunoc.

Cette charte de donation à l'abbaye St Sauveur de Redon est intéressante à plus d'un titre. Elle nous dit qu'elle a été faite en la 1<sup>ère</sup> année du règne de Salomon, roi de Bretagne, aux calendes d'Avril,<sup>8</sup> ce qui doit correspondre à l'année 858. La villa dont il est question, "villa que vocatur Urswalt", a été identifiée par les spécialistes qui se sont penchés sur le cartulaire, notamment par Bernard Tanguy, comme étant située à Orvault en Guéméné-Penfao, donc "Urswalt" = "Orvault".

La donation fut faite à l'abbaye de Redon par Hoiarnscoit par le "princeps" (terme latin pour le mot breton "machtiern"<sup>9</sup> qu'il porte dans d'autres chartes) du plou<sup>10</sup> d'Avizac (Avessac), ce qui veut dire que Orvault faisait partie du plou d'Avessac en 858. D'après d'autres chartes où le machtiern Hoiarnscoit est encore mentionné à plusieurs fois, notamment dans celle relatant un procès en 854 (4 ans avant) à propos de la donation de la villa "TrebHinoi" en Plessé, contesté aux moines par deux cousins du donateur, on sait que Hoiarnscoit fut aussi machtiern de Plessé (Plebs Sei) et que le procès concernant "TrebHinoi" se tint en sa villa de "Saran" qui se trouve aussi en Guéméné aujourd'hui. Que "Saran" fut considéré être en Plessé en 854 et "Orvault" en Avessac en 858, n'a rien d'étonnant pour cette haute époque où les limites de territoire étaient fluctuantes au gré des conquêtes. Des actes du Cartulaire il en ressort que les anciens "plou" (plebes) de Plessé et Avessac ont été en même temps sous l'autorité du "machtiern Hoiarnscoit" et que c'était vraisemblablement la rivière du Don qui les séparait d'avec un autre "plou", appelé "Winmonid" autrement dit "Guéméné", mais sans la "trêve" de "Penfao" qui était alors dans le "Plebs Sei".

<sup>8</sup> La mention "Luna XIII" (13<sup>ème</sup> lune) doit être pour parler de "quartier de lune" seulement, ainsi les premiers jours d'Avril sont bien dans le 13<sup>ème</sup> quartier.

<sup>9</sup> Machtiern : chef civil et judiciaire du clan breton, mot composé de : "mach" = garant + "tiern" = prince, chef. Etymologiquement le "machtiern" était un "chef-garant" servant de caution, en plus des témoins, lors de la conclusion d'actes privés.

<sup>10</sup> Plou : du vieux-breton *plou*, *plouv* (clan breton) traduit en latin par "plebs"

Machtiern d'Avessac et de Plessé, Hoiarnscoit devait être un personnage d'une certaine importance, car il fait mentionner dans la charte qu'il fait sa donation à l'abbaye pour la rédemption de son âme, pour l'âme d'Erispoe, le roi récemment défunt, et pour celle de Salomon le nouveau roi, responsable de la mort d'Erispoe.

Dans de nombreuses chartes du Cartulaire il est fait mention, pour la datation de l'acte, de l'année de règne des rois ou empereurs Francs de l'époque, en même temps de qui dirigeait en Bretagne, par contre dans cette charte il n'est fait mention que de Salomon, maître en Bretagne, ce qui laisse supposer qu'il s'était affranchi complètement de la tutelle de Charles le Chauve, le roi Franc.

Presque toujours, était aussi mentionné dans les chartes le nom de l'évêque dont l'objet de la donation - une villa, des terres - dépendait de sa juridiction, et pour la villa "Urswalt" c'est "Courantgen" évêque de Vannes qui est nommé et non l'évêque de Nantes. Cela veut dire que nous sommes dans la période du pseudo-évêché de Guérande. Nominos avait fait destituer Actard, l'évêque frank de Nantes, pour fait de simonie et fait nommer à sa place un évêque breton, Gislard. Erispoe succédant à son père et voulant mener un politique de bonne entente avec Charles le Chauve rendit son siège épiscopal à Actard. Ceci ne plut pas aux Bretons installés entre Loire et Vilaine d'avoir de nouveau un évêque franc qui ne parlait pas leur langue, ils firent sécession en suivant l'évêque Gislard évincé qui s'installa à Guérande en 846, formant un pseudo-évêché, car ce territoire entre Vilaine, Loire et Erdre, fut bien administré par Gislard, cependant ce fut sous l'autorité de l'évêché de Vannes, dont Gislard était originaire. Voilà pourquoi, dans la charte de donation de la villa "Urswalt" il est fait mention de Courantgen évêque à Vannes. A la mort de Gislard en 895, tout ce territoire sous sa juridiction retourna à l'évêché de Nantes, mais garda une l'appellation spécifique : "Archidiaconé de la Mée".

Une autre charte, antérieure à celle-ci, et concernant également Avessac, corrobore bien cette réalité. Un nommé Wrblon donne aux moines de Redon son "tegran"<sup>11</sup> appelé "Pencoit"<sup>12</sup>. La charte indique que cette donation fut faite en l'année XXI (soit 835) du règne de l'empereur Lodovici (Louis le Pieux), le comté nantais tenu par Richowino (un franc) et Drutcarus (un franc) évêque à Nantes. En 835, en Avessac l'autorité est

<sup>11</sup> tegrans ou tigrans : domaine de 4 muids de semence avec un logis pour le maître.

<sup>12</sup> Pencoit : aujourd'hui "Penboet" en Avessac.

franque, en 858 elle est bretonne. On peut faire aussi une comparaison avec les temoins : pour le "*tegran Pencoit*" 4 portent des noms francs : *Rocoglin*, *Warnher*, *Bertfred*, ou latin "*Just*" alors que 9 portent des noms bretons : *Corweten*, *Catbud*, *Riscomnit*, *Wrbudin*, *Maenworon*, *Conwalbuan*, *Haelcant*, *Drianau*, *Liosworet*. Pour la donation concernant *Urswalt* tous les témoins portent des noms bretons, sauf un : *Igebert*.

Ceci indique que même sous autorité franque de nombreux colons bretons étaient installés dans le comté nantais et qu'il donnait des noms bretons à leurs domaines - *Pencoit* et *Urswalt* sont des noms bretons - et même assez loin de Redon puisqu'on en trouve un dans une charte de 830 où une dame franque de Lusanger (*in condita Lubiacinse*) nommée *Austroberta* vent un champ nommé "*Pulwerno*", latinisation de "*Pulwern*" (mare des aulnes). Ce toponyme existe toujours, c'est "*Palierne*" en Moisdon-la-Rivière. "*Palierne*" est également porté comme nom de famille.

**Donwal Gwenvenez**

---

## **La "Feuillée" et les enclaves romanes en Basse Bretagne**

Il y a toujours des gens pour affirmer qu'il y a eu des îlots de langue romane qui ont résisté très longtemps en Basse Bretagne à la bretonnisation linguistique de l'Armorique après l'arrivée des immigrants bretons venus de Grande-Bretagne à partir du 5<sup>ème</sup> siècle, et pour cela ils se basent sur la toponymie pour l'affirmer en disant par exemple que des toponymes comme "*Rédéné*" (56), "*Séné*" (56), "*Taulé*" (29) ont subi une évolution romane et non bretonne. Un autre toponyme souvent cité est aussi la "*Feuillée*" (29) commune des Monts d'Arrée, dont le bourg situé sur une hauteur ne rappelle pas tellement un endroit qui aurait été couvert d'arbres particulièrement feuillus, étant proche de Roc'h Trédudon et Roc'h Trévezel où ne pousse que de la lande et de la bruyère.

La question que l'on se pose en voyant le panneau indicateur à l'entrée du bourg, c'est bien sur : pourquoi un nom on ne peut plus français, "*La Feuillée*", pour un bourg en plein pays bretonnant. Il y a maintenant un 2<sup>ème</sup> panneau en dessous du 1<sup>er</sup> portant inscrit "*Ar Fouilhez*", c'est le nom en

breton, mais on voit bien que c'est la prononciation bretonne du mot français, pas une traduction, car celle-ci aurait donné "*An Deliaoueg*".

Pour éclaircir le mystère il faut peut-être remonter un peu dans l'Histoire. La "*Feuillée*" fut à l'origine le siège d'une Commanderie Templière, et si le bourg actuel est situé sur une hauteur c'est bien parce que les Templiers, moines soldats, choisirent de s'installer sur une hauteur plutôt dénudée pour pouvoir mieux surveiller la région environnante.

Dernièrement, étant de passage à St Pol de Léon avec mon fils qui lui réside à Roscoff, je trouve dans une librairie, le livre de Guillotin de Corson, "*Les Templiers en Bretagne*", réédité par la Coop Breizh, Kerangwenn, 29540 Spézet. Au chapitre 1<sup>er</sup> du livre l'auteur parle justement de la Commanderie de la "*Feuillée*" et de sa fondation en 1160. Une charte donnant le territoire de la Feuillée au Templiers, et signée par Conan IV, duc de Bretagne, atteste de cette donation et sur celle-ci figure bien sur le nom que portait ce lieu en 1160. Curieusement ce nom était "*An Folléd*" et le commentaire de Guillotin de Corson est de dire que c'était le nom déformé de "*La Feuillée*". Etrange façon de voir l'évolution des noms de lieux, car c'est plutôt au fur et à mesure que les années passent que les noms se déforment et non pas l'inverse. La signification de "*An Folléd*", à 1<sup>ère</sup> vue, ne pose aucun problème en breton, cela voulait dire "*Les Fous*", en 1160, tout comme aujourd'hui je pense. Pourquoi cette appellation ? Mystère ! Mais là n'est pas la question. Par contre on peut très bien supposer que les Templiers, qui par ailleurs se sont vus affublés au fil du temps d'une réputation un peu sulfureuse, n'étaient pas tellement flattés de s'établir dans un lieu dont le nom signifiait "*Les Fous*", et qu'ils en auraient changé le nom. Par ailleurs ces Templiers n'étaient pas forcément tous des Bretons brittophones, et même pas Bretons du tout, surtout parmi les chefs de Commanderie. Ainsi la langue courante de la communauté templière a pu devenir rapidement le français de l'époque. On trouve le nom écrit "*Folleia*" en 1255, mais ce doit être dans un écrit en latin, par contre dès 1306 l'article "*An*" est francisé en "*La*" et nous avons alors "*La Foillee*", "*La Follée*", en 1316 "*La Foulliee*", en 1384 "*La Fouillee*" en 1536 "*La Feillee*", etc...

On peut admettre, en effet, que nous avons bien eu là une enclave romane en zone brittophone, mais de formation relativement récente, car postérieure à 1160, date de la charte de Conan IV, et non pas une enclave romane très ancienne, datant de l'époque gallo-romaine. Et là je rejoins ce que dit Alan J. Raude dans son livre "*L'origine des Bretons armoricains*", page 163, à propos du toponyme "*La Feuillée*" : « "*Fouilhez*" ne peut venir

de "foliada" en évolution locale ; c'est certainement une importation du 12<sup>ème</sup> siècle, sans doute par les Templiers [...] En zone bretonnante, une forme romane de type "oïl" ne peut être imposée que de l'extérieur ».

D'accord, mais pour "La Feuillée" ce n'est pas une importation, c'est plutôt la déformation d'un mot breton parfaitement identifiable : "An Folléd", par une communauté militaro-religieuse dont le français était la langue administrative. Un mot pas trop différent phonétiquement toutefois pour pouvoir faire accepter le tour de passe-passe, comme ont été francisés des toponymes du genre "Roc'h-Morvan" en "Roche-Maurice". En définitive "Fouilhez" n'est pas une évolution de "Folléd" mais la prononciation en breton local du mot français "Feuillée" qui lui a été substitué.

**Yann MIKAEL**

---

## Ces Toponymes qui sont des "Anthroponymes"

Pour un certain nombre de noms de lieux très anciens on a souvent de la difficulté à trouver leur étymologie car on pense trop souvent qu'ils ont un rapport avec le relief, la nature, les végétaux, les constructions humaines, les divisions administratives, auxquels on ajoute un nom de personne, propriétaire ou autre, mais rarement on pense qu'ils sont tout simplement un nom de personne, autrement dit un "anthroponyme". Toutefois, ces anthroponymes ont pu à l'origine être le déterminant d'un nom commun qui a disparu, du genre *villa*, *castel*, *treb*, *plebs*, etc... c'est le cas, par exemple, de Josselin dans le Morbihan. Guéthenoc, vicomte du Porhoët construisit en ce lieu un premier château en 1008, qui fut peut-être édifié en bois comme les demeures de l'époque. A Guéthenoc succéda son fils Josselin qui donna son nom au château, devenant ainsi "Castel Josselin", puis avec le temps on ne parla plus que de "Josselin".

C'est aussi plus ou moins le cas pour Avessac, où le roi Salomon réunit tous les Bretons en 869 pour organiser la lutte contre les Normands ; la charte du Cartulaire (folio 120) qui mentionne cette réunion note que cela se passait "in plebe Daviciaca" autrement dit, le "plou" qui était sous la protection de St David, saint patron du Pays de Galles. Le nom aurait pu évoluer en "Pledavizac" comme "Plebs Sei" en "Plessé", ou du moins en

"Davizac", mais rapidement il a été écrit "plebs Avizac" au Cartulaire perdant son "D" initial, devenant ensuite "Avessac".

**Baudouan** : un hameau de Plessé porte ce nom. Commencant par "Baud" on pense aussitôt à "bod" (résidence) mais au Cartulaire de Redon, folio 119 verso, est mentionné comme témoin : "Nominoe filius Bodwan" (Nominoe fils de Bodwan) ; il ne s'agit pas de Nominoe roi de Bretagne, mais d'une autre personne car ce devait être un nom breton assez courant. Le nom du père, "Bodwan" est intéressant car ce pourrait bien être le nom que porte le "Baudouan" de Plessé. Ce nom est construit sur la racine "bodw" (corneille) + le diminutif "an" ainsi "Bodwan" signifie "petite corneille".

**Cado** : c'est un village en St Nicolas de Redon. Un saint breton porte ce nom : "Cado" avec des variantes "Cadoc", "Cadec", "Cadou" ; une île *St Cado* existe en Morbihan, un village *St Cado* existe en Ste Reine de Bretagne (44), un autre est *Carcado* en Mésanger (44). Ce nom est construit sur la racine "kad" (combat) que contient nombre de bretons guerriers ; *Pleucadeuc* en Morbihan était "Plebs Catoc" au Cartulaire de Redon. "La Catée" en Fégréac a pu être à l'origine "Lan Catoc" ; St Cado est donc bien connu dans nos contrées et dans le cas de Cado en St Nicolas il a pu être saint patron de la frairie.

**Cavalan** : c'est un village en Treffieux (44). Aucun doute possible c'est le nom guerrier vieux-breton "Cadwallon", qu'on retrouve à de multiples exemplaires au Cartulaire de Redon et qui a évolué en "Cavalan" ou "Cavalain" dans les noms de famille actuels. Ce nom est aussi construit sur la racine "kad" (combat) + "wal" (protecteur) + "lon" (plein, pleinement). Dans le cas de ce village de Treffieux, "Cavalan" doit représenter le nom du fondateur du lieu, au 9<sup>ème</sup> siècle, et se nommant "Cadwallon".

**Cavareux** : c'est un village en Pierric (44). "Cavareux" est la forme pour la Haute-Bretagne du nom de famille "Cavarec" qu'on retrouve massivement en Finistère (125 occurrences à l'annuaire du téléphone). C'est un nom guerrier vieux-breton, construit aussi sur la racine "kad" (combat) qu'on retrouve aux Cartulaires sous la graphie "Catmarchoc", "Kadmarhoc", soit "kad" + "marchoc" (chevalier) donc "chevalier de combat". Tout comme pour "Cavalan" en Treffieux ce toponyme doit dater du 9<sup>ème</sup> siècle, et doit représenter le nom du fondateur du lieu.

**Carheil** : trois lieux en Pays Nantais porte ce nom : "Carheil" en Plessé, "Carheil" en La Grignonais, et "Careil" en Guérande ; même si l'orthographe de celui de Guérande ne porte de "h" ce doit le même nom d'origine. En la Grignonais c'est le nom d'un village, par contre en Plessé et Guérande, il y avait un château, ruiné en Plessé du fait de la guerre, existant toujours en Guérande. On peut bien sur voir dans ce nom un toponyme en "Car" (ker) du genre "Carcouet", "Carcado", mais du fait de la structure du nom et que deux châteaux portent ce nom, il se pourrait très bien que ce soit tout simplement un nom de personne en vieux-breton, car les deux éléments qui le composent sont présents au Cartulaire de Redon, soit "Car" (ami) et "Hael" (noble, généreux) donc "Carhael" (ami-noble) a pu être le nom d'origine, bien qu'au Cartulaire on ait plutôt la version inversée : "Haelcar" (noble-ami) ainsi qu'une autre "Haelhocar" (très noble ami) ou le "ho" rajouté est un préfixe augmentatif.

**Caharel** : c'est un village en Saffré (44), mais c'est aussi un nom de famille porté surtout en Pays Nantais (occurrences téléphoniques : 50 dpt.44, 13 dpt.35, 3 dpt.22, 3 dpt.29, 2 dpt.56). Je fais une supposition qui peut bien sur être fautive ; dans ce nom il peut y avoir eu un phénomène de métathèse, c'est-à-dire que le "H" soit passé devant le "R", la chose n'est pas rare, nous avons le cas avec le patronyme "Guiheneux" qui a sa variante "Guineheux" ; donc le nom vieux-breton "Carhael" qui est un nom assez court -3 syllabes - a très bien pu, par métathèse, devenir "Caharel" et ce village de Saffré pourrait très bien porter le nom de son fondateur, un certain "Carhael".

**Gavalais** : c'est un village de Faix de Bretagne, dont le "G" initial a pu subir une mutation par adoucissement, phénomène courant en Pays Nantais, ainsi, le nom de famille "Cavalan", est surtout porté sous sa forme "Gavaland" avec un "d" rajouté, mais nom étymologique. Donc "Gavalais" serait à redresser "Cavalais" et pourrait s'expliquer par le nom vieux-breton "Cadwaloe" : "Cad" (combat) + "wal" (protecteur) + une terminaison "oe".

**Derval** : le nom de famille "Derval" se retrouve dans toute la Bretagne, avec des variantes "Deroual, Deroualle" auxquels on peut peut-être ajouter "Dorval" de ce fait ce n'est pas le nom de la commune qui est porté comme nom de famille mais l'inverse. Au Cartulaire on trouve écrit "Darval, Darwal, Derval" pour le nom de la commune ; le nom doit

comporter l'élément "wal" (protecteur) précédé de "dar" (préfixe augmentatif) ou "der" (obstiné, indompté).

**Guénouvry** : cette section de la commune de Guéméné-Penfao, devenue paroisse en 1846, porte le nom du village choisi à l'époque comme centre de cette nouvelle paroisse. En suivant l'évolution normale des noms vieux-bretons, tel "Wobri" qui a donné "Gouvry", le nom du fondateur de la villa au 9<sup>ème</sup> siècle à l'origine du village devait être "Winwobri", de "win" (blanc, pur, heureux) + "wobri" (respect, considération). On ne trouve pas cette composition exacte au cartulaire de Redon mais les deux éléments y sont largement représentés et un nom présent comme "Maenwobri" a donné le nom "Ménouvry".

**Gourguenais** : c'est l'ancien nom du village ruiné qui est à l'origine du bourg de la Grignonais, paroisse détachée de Vay en 1864, puis en 1959 comme commune. Pensant sans doute que "Gourguenais" était un mot patois il fut redressé en "Grignonais", mot faisant plus correct ; pourtant ce nom peut très bien s'expliquer par le nom vieux-breton "Gourkeneu" de "gour" (supérieur) + "keneu" (jeune guerrier), nom du fondateur du lieu au 9<sup>ème</sup> siècle.

**Meluc** : c'est un village en Héric ; ce nom correspond très bien à l'évolution du nom vieux-breton "Maeloc" présent au Cartulaire de Redon, composé de "Mael" (prince) + "-oc" (suffixe caractérisant) pouvant se traduire par "Princier".

**Orvault** : nous savons que "Urswalt" était la forme du nom de ce village de Guéméné-Penfao en 858 ; comme le nom contient l'élément "wal" (protecteur) c'est un nom de personne ; le 1<sup>er</sup> élément "Urs" se retrouve aussi avec l'élément "cant" (parfait) dans "Urscant" ; c'est peut-être le mot breton "urzh" (ordre), dans ce cas le sens de "Urswalt" serait "protecteur de l'ordre". "Orvault" est également le nom de cette commune près de Nantes, dont le nom a été traduit "Orvez" en breton en se basant sur "Ormedo" que l'on trouve au Cartulaire au folio 63v, mais cet "Ormedo" serait plutôt "L'Ormois" en Donges. Par contre une inscription "Orsvaldum" en 1038, citée par Th. Jeusset, nous rapproche fortement de "Urswalt", ainsi les deux toponymes pourraient avoir la même origine.

## Truez ouzh ar Meleganezed

N'eus ket pellzo e lennen en un dastumadenn e galleg ur pennad a-zivout un albom bandennoù treset talbennet "*Les Blondes*" - ar c'hwec'hvet deuet er-maez - e-lec'h e kaver un dastumad fentigelloù gudulus o vukañ ouzh un dra nemetañ, pezh a vefe henrizh<sup>13</sup> ar plac'h dispered da argourou dezhi un empenn labousig hepken, da lavarout eo : ar veleganez.

Plijout a rafe ar fentigelloù-se d'ar baotred, a glevfed en-dro d'ar cheftalennoù en embregerezhioù, pe war vlogoù arbennik ar genroued. Klevet em eus diouto hag em magazin skinwel ez eus diouto ivez e-touez santoc'hadoù fentus ar bajenn ziwezhañ.

Ganet e vije bet anadenn ar "*blond joke*" ("fentigell ar veleganez" e saozneg) er Stadoù-Unanet, dindan levezon ar "*politically correct*", hervez savelenn anavezet al listri kehentus : o vezañ maz eo doareet kerkent kement fentigell o vukañ ouzh ur bihanniver bennak, da vezañ gouennelour, estrengasaour, heñvelrevgasaour<sup>14</sup>, hag all... hag argaset diouzhtu, o dije tremenet ar "*rednecks*" ("*les beaufs*" e galleg) gant ar bihanniver nemetañ ned eo den ebet e chal d'e zifenn : ar Meleganezed !

Kentelius a-walc'h e kavan an anadenn-se, ha kerkent e soñjan en ur bihanniver all - n'eo ket ur bihanniver c'hoazh, met gellout a rafe dont da vezañ unan - a c'heller ober fent outañ ha zoken kunujenniñ outañ hep na vefe rebechet tra ebet ouzh an den oc'h ober se : eus ar Gristenion a fell din komz ha dreist-holl ar Gatoliked.

Evel-just, ne c'heller ket ober traoù heñvel ouzh tud all evel ar Vuslimiz pe ar Yuzevion, rak kerkent e vefe manifestadegoù e-leizh, tud o tibunañ er straedoù - politikereion en o zouez evel-just -, gant o skritelloù pintet a-us d'o fenn.

Gwechall e veze gwarezet ar re wan, an intañvez hag an emzivad evel ma lavared, hiziv an deiz e vezont gwarezet c'hoazh evel-just, hogen, un dibab a reer. E-touez ar re-se ez eus ur rummad a c'hell en em ziluziañ e-unan, eus ar bed kornogat eo, roet eo bet dezhañ trawalc'h seulabred gant an Aotrou Doue, neuze skeiñ warnañ n'eo ket pec'hed.

**Yann MIKAEL**

<sup>13</sup> Henrizh : *archétype*.

<sup>14</sup> Heñvelrevgasaour : *homophobe*.

Bretons

Réunis

En



Intégrale

Zone

Historique

**Le Courier de l'Unité** Recevez la Lettre d'information de Bretagne Unie  
(Comité pour l'Unité Administrative de la Bretagne) site Internet : [www.cuab.org](http://www.cuab.org)  
BP 49032 - 44032 Nantes Cedex 1 en y adhérent (cotisation annuelle 20€)

Lisez **Gwenn ha Du** journal nationaliste breton - Directeur :  
Jacques Le MAHO 64, rue Haute Saint Maurice 37500 CHINON  
Abonnement annuel : 27,50€ - 6 N° sous pli fermé

**Kannadig IMBOURC'H** : Kelaouenn daouviziek a spered broadelour ha kristen  
skodenn vloaz 12 €, chekenn war anv **E.A.T. IMBOURC'H** da gas da :  
**EAT c/o Yann MIKAEL 12 straed René Giraud 44130 BLAEN**  
Lec'hienn war ar genroued : <http://kannadig.chez-alice.fr/>

**Al Liamm** - *Tr na n'Óg* - Dastumadenn sevenadurel daouviziek  
Koumanant bloaz : 30 € - 14 straed Louzaouenn-an-Hañv  
(rue du Muguet) 2230 Lannuon